

Plan d'évacuation en cas d'incendie à la maison



Le BUREAU DU COMMISSAIRE AUX INCENDIES et votre SERVICE D'INCENDIE LOCAL

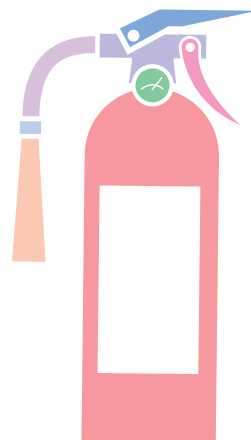
www.manitoba.ca/firecomm

Manitoba 

Plan d'évacuation en cas d'incendie à la maison

Vous pouvez vous protéger, vous et votre famille, en établissant un plan d'évacuation en cas d'incendie et en vous exerçant à le mettre en pratique. Cela ne prend que quelques minutes, mais peut vous éviter de céder à la panique en cas d'incendie. Voici comment procéder :

1. Dessinez un plan de chaque étage de votre domicile pour montrer toutes les sorties possibles de chaque pièce. Chaque pièce doit avoir une sortie principale et une sortie de secours.
2. Apprenez à chacun des occupants du domicile à s'échapper, et assurez-vous qu'ils peuvent ouvrir les fenêtres, retirer les moustiquaires et déverrouiller les portes.
4. Décidez d'un lieu à l'extérieur où vous pourrez vous rassembler. Choisissez un endroit permanent, comme un arbre, un poteau d'éclairage ou une boîte aux lettres, qui se trouvent tous à une distance sûre de votre domicile et où les pompiers peuvent vous trouver.
5. Assurez-vous que tous les membres de votre foyer savent comment appeler le 911 ou le numéro de vos services d'urgence locaux depuis un téléphone cellulaire ou le téléphone d'un voisin de confiance.
6. Les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées peuvent avoir besoin d'aide pour se réveiller et sortir du domicile. Veillez à ce que quelqu'un les aide en cas d'incendie.
7. Vérifiez que votre numéro de maison est visible de la rue, de jour comme de nuit.
8. Apprenez aux enfants à s'échapper par eux-mêmes au cas où vous ne pourriez pas les aider.



Autres conseils de sécurité

Installez des détecteurs de fumée dans chaque chambre, à l'extérieur des chambres à coucher et à chaque étage du domicile. Apprenez à tous les membres de votre foyer à reconnaître le son du détecteur de fumée et à comprendre l'avertissement qu'il émet.

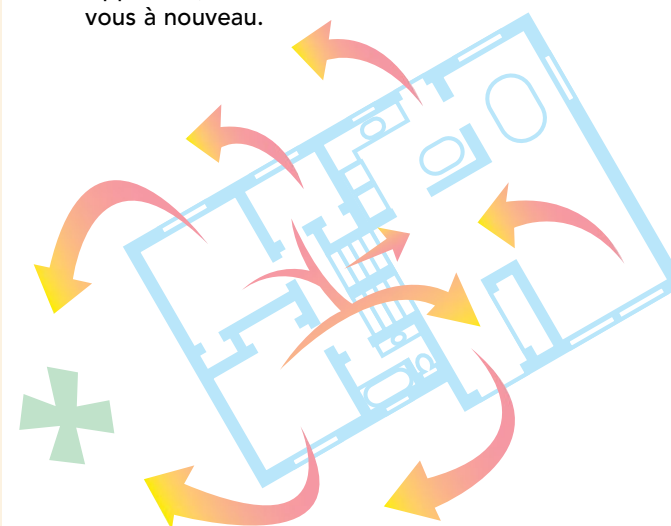
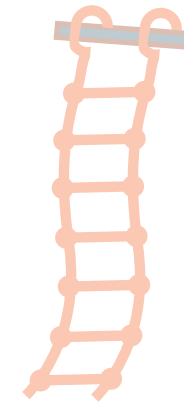
Si l'alarme du détecteur de fumée retentit, sortez et restez dehors! Rendez-vous à votre lieu de rassemblement et appelez le 911 ou le numéro de vos services d'urgence locaux. La fumée est toxique... si vous devez traverser de la fumée pour vous échapper, baissez-vous et passez sous celle-ci pour sortir. Veillez à ce que personne ne retourne dans le bâtiment. Les pompiers sont spécialement formés et équipés pour effectuer des opérations de sauvetage.

Si vous vivez dans un immeuble résidentiel, élaborer votre plan d'évacuation conformément aux procédures d'évacuation en cas d'incendie établies par la direction de l'immeuble.

Exercez-vous à mettre en pratique votre plan d'évacuation en cas d'incendie

Les exercices d'incendie permettent d'éviter de céder à la panique! Les enfants suivront le plan d'évacuation en cas d'incendie s'ils ont été préparés à l'avance. Veillez à ce que chaque occupant de votre domicile, y compris les visiteurs, sache quoi faire en cas d'urgence et connaisse votre plan d'évacuation en cas d'incendie.

- Appuyez sur le bouton de test du détecteur de fumée pour mettre en pratique votre plan d'évacuation en cas d'incendie.
- À l'aide du plan d'évacuation en cas d'incendie que vous avez élaboré avec votre famille, exercez-vous à utiliser les différentes issues et à vous rendre à votre lieu de rassemblement à l'extérieur.
- Mettez en pratique votre plan d'évacuation en cas d'incendie au moins deux fois par an avec tous les occupants de votre domicile. Exercez-vous à suivre votre plan la nuit et le jour.
- Après avoir mis en pratique votre plan d'évacuation en cas d'incendie, évaluez-le, et discutez de ce qui a fonctionné et de ce qui doit être amélioré. Apportez-y les améliorations nécessaires et exercez-vous à nouveau.



Causes courantes d'incendie

- Cuisson sans surveillance dans la cuisine
- Mauvaise utilisation des appareils de chauffage et radiateurs d'appoint
- Cordons électriques endommagés
- Mauvaise utilisation de liquides inflammables, de graisses, d'huiles ou de cires
- Élimination inadéquate du matériel de fumeur



JoAnne, 6^e année - École Marion